



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 MARS 2025

L'Assemblée Générale de notre Association s'est déroulée le samedi 15 mars 2025, au clos neuf). Nous étions 27 participants. Nous avons été honoré de la présence de **Madame Valérie TUROT**, 1^{ère} adjointe déléguée à la Politique de la Ville, à la Jeunesse et à la Médiation Urbaine de la Ville de Joué-lès-Tours et Conseillère Départementale et de **Monsieur Judicaël OSMOND**, Adjoint délégué à la Vie Associative, au Bénévolat, au Sport et à la Santé de la Ville de Joué-lès-Tours et Vice-Président du Conseil Départemental

Ont été abordés les différents sujets mis à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- **Actualités de l'association**
 - Réalisations 2024
 - Projets 2025
 - Actualités du quartier
- **Rapport financier**
- **Cotisation 2025**
- **Modification des statuts**
- **Réélection du Président et de la trésorière**
- **Questions diverses**

Rappel de la raison d'être de l'association

Association créée il y a une vingtaine d'années afin de :

- faire du lien entre les habitants de nos 3 rues : Spaak, de la Haye et Traité de Rome
- de s'entraider entre voisins
- de représenter les habitants du lotissement et de faciliter les démarches vis à vis des organismes ou de la municipalité

Composition du bureau :

Christophe DUTOIT - 17 rue PH Spaak - Président
Nelly PACHAUD - 3 rue de la Haye - Trésorière
Nelly Bertin - 13 rue PH Spaak - Secrétaire
Régine BUXERAUD - 23 rue PH Spaak - Secrétaire adjointe

Une adresse pour nous contacter : association.jardins.douzillere@gmail.com

2-Activités 2024

25 familles adhérentes en 2024 sur 50 maisons dans le lotissement, soit un **taux de couverture de 50%** des familles (en incluant les logements locatifs)

Une hausse importante par rapport à 2023 (17 familles adhérentes).

Merci aux nouveaux adhérents pour leur confiance

Rappel des activités 2024 de l'association :

- ★ 16 mars 2024 AG 2024 et repas : 19 participants
- ★ 14 avril 2024 : 1er vide-greniers du lotissement . Un vrai succès avec 180 emplacements réservés, beaucoup de visiteurs, des ventes au rendez-vous, le soleil et la chaleur !
- ★ 22 septembre 2024 : le repas des voisins , avec 24 participants Une super ambiance ... et un bon buffet ! De la pluie mais nous étions à l'abri
- ★ Mise en place d'un groupe whatsapp adhérents pour favoriser la communication  . Si vous souhaitez en faire partie, vous pouvez demander à Christophe DUTOIT.
- ★ Présence systématique aux bureaux de conseils de quartiers et à la plénière de janvier
=> notamment participation à la pétition contre les rodéos urbain
- ★ Un courrier envoyé à la mairie pour signaler les incivilités

=> étude en cours pour passer le lotissement dans le dispositif "participation citoyenne" (voisins vigilants)
- ★ Une information régulière par le bureau dans les boîtes aux lettres des habitants

Un grand merci à la Municipalité pour son soutien logistique et sa présence aux manifestations

3- Rapport financier

Nelly Pachaud, notre trésorière, a présenté et remis le rapport financier aux adhérents.

DEPENSES		RECETTES	
ACHATS pour AG et repas voisins	366,18 €	COTISATIONS 25 en 2024)	275,00 €
Achats pour vide grenier	165,93 €	REPAS (A.G. 16-03-24)	246,00 €
ASSURANCE POUR L'année 2024 nouveau contrat MACIF	77,76 €	Emplacements vide GR	1 302,00 €
sous total dep 609,87 €		INTERETS 2024 LIVRET	49,89 €
REPLACEMENT en parts sociales	1,00 €	INTERETS 2024 Parts S	1,73 €
610,87 €			
Equilibrage POSITIF	1 268,75 €	Don	5,00 €
	1 879,62 €		1 879,62 €

	610,87 €		
RAPPEL DES SOLDES AU 31-12-2023	79,21 €	Cpte courant	
	929,84 €	livret	
	200,00 €	parts sociales	1 209,05 €
Dépenses 2024	-610,87 €		
INVESTISST intérêts parts	1,00 €		
Recettes 2024	1 879,62 €		
Nouvel avoir au 31-12-2024	2478,80	soit :	1 269,75 € en plus (avec 1€ réinvesti)

**Bilan TRÈS positif sur l'année 2024 dû à la réussite de notre vide-grenier
(bénéfice de 1136,07 €)**

Nous espérons renouveler le succès de notre vide-grenier dans notre lotissement
et sommes à l'écoute de vos propositions pour de nouvelles animations

Nous vous remercions de votre participation !

En 2024, 8 nouvelles adhésions pour un bénéfice supplémentaire de 88€ vs 2023.

Merci de continuer d'adhérer et par là même, de contribuer à la vie de l'association.

Prévisions pour 2025

Recettes : stabilisation des adhésions / hausse du bénéfices du vide greniers

Dépenses : Subvention + importante du repas de l'AG / Nouveaux frais bancaires : + 48 € annuel / Autres subventions d'activité ?

Le rapport financier a été validé à l'unanimité par l'AG

Le bureau propose de renouveler le montant de la cotisation à 11€ pour l'année 2024.

L'assemblée vote "pour" à l'unanimité

4 -Nos projets / activités 2025

- **Continuer à augmenter le nombre d'adhérents dans nos 2 rues + étendre à l'impasse de Strasbourg et Allée du traité de Rome .**
- **Organisation d'un nouveau vide greniers en 2025 : déjà 220 emplacements réservés vs 190 en 2024 => extension à l'impasse de Strasbourg mais on a besoin de bénévoles pour nous aider**
- **-Représentation du lotissement dans les comités quartier**
=> Si vous avez des sujets à aborder / questions vous pouvez nous solliciter
- **Repas de quartier le 28 septembre (à confirmer)**

AG + repas 2026 => 14 mars 2026 (à confirmer)



Si vous avez des idées d'activités ou d'actions à mener, vous pouvez nous contacter pour faire vos propositions.

5- Changement de statut

Les statuts de l'association indiquent *"L'association est dirigée par un bureau élu pour deux ans par l'assemblée générale ordinaire"*

=> Proposition de passer de 2 à 4 ans

L'assemblée vote "pour" à l'unanimité

6- Réélection du bureau

Fin du mandat de 2 ans pour le Président (C. Dutoit)

Fin du mandat de 2 ans pour la Trésorière (N. Pachaud)

Le bureau demande aussi que soit procédé à la réélection des 2 membres en cours de mandats:
Nelly Bertin (Secrétaire) et Régine Buxeraud Secrétaire adjointe)

Les candidats sortant se représentent. Pas d'autres candidats .

L'assemblée vote "pour" à l'unanimité . Le nouveau bureau est élu pour 4 ans (jusqu'à l'assemblée générale 2029)

L'AG s'est terminée par un hommage à nos adhérents décédés en 2023 et 2024 :

- Bernard Juignet , décédé en octobre 2024
- Bernard Baudoin, décédé en juin 2023

Lors des points divers, il a été question des problèmes de stationnement dans le lotissement qui perdurent malgré la matérialisation des places de stationnement. Il a été rappelé que chacun est en droit de prévenir la police municipale pour verbalisation.

Il a également été suggéré la mise en place de caméra au niveau du rond point de St Gatien.

Mme Turot et M. Osmond ont pris note des questions et feront un retour à M. le Maire.

Notre Assemblée Générale s'est terminée par un apéritif, suivi d'un repas.

Merci aux adhérents qui ont déjà renouvelé leur cotisation.

Nous joignons au compte-rendu un bulletin d'adhésion à l'association pour 2025. Nous vous espérons nombreux pour donner plus de poids et d'attractivité à notre association, à notre lotissement et profiter au mieux des activités qui seront mises en place.

Celui-ci est à déposer, accompagné de la cotisation (11 €) dans la boîte à lettres de :

- Christophe DUTOIT - 17 rue Paul Henri Spaak

Vous pouvez aussi régler votre cotisation sur le site HelloAsso, en scannant le QR code suivant



ou en allant sur le site web :

<https://www.helloasso.com/associations/association-du-lotissement-des-jardins-de-la-douzillere/adhesions/adhesion-2025-ahljd>

Nous vous en remercions à l'avance et vous transmettons nos sentiments les meilleurs.

Pour le bureau , le Président



Christophe DUTOIT





BULLETIN D'ADHÉSION 2025

A déposer dans la boîte aux lettres de Christophe DUTOIT - 17 rue Paul Henri SPAAK, accompagné du règlement de 11€

Nom : Prénom.....

Adresse

.....

Adresse e-mail :

Num de tél portable :

Sauf avis contraire, mes données pourront être utilisées par le bureau pour communiquer sur les activités et actualités de l'association et du quartier.

Idées / propositions / questions à poser au bureau de l'association:

Fait à

le

Signature

Droit d'accès et de rectification : vous pouvez, en vertu du Règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018, avoir accès aux données vous concernant ; vous pouvez demander leur rectification et leur suppression. Ces démarches s'effectuent auprès de Christophe DUTOIT - association.jardins.douzillere@gmail.com

Finalités du traitement : ces données sont recueillies en vue de tenir à jour notre fichier d'adhérents et si vous le souhaitez (c'est-à-dire si vous avez coché la case l'acceptant), recevoir notre newsletter ; en aucun cas ces données ne seront cédées ou vendues à des tiers.

Responsable du traitement : association.jardins.douzillere@gmail.com

